

La CFDT à vos côtés

# Cfdt: Grand Est

## M A G A Z I N E

Magazine Trimestriel des Militants CFDT du Grand Est - N°0 - Novembre 2020



**RÉPONSES À EMPORTER**  
**COVID-19**  
**ARC**  
**CONFÉRENCE SOCIALE**  
**VIE DES SYNDICATS**



# édito

## Grand Est Magazine

est édité par **URI GRAND EST**

6 Rue Mon Désert 54000 NANCY

03 83 39 45 00 + grandest@cfdt.fr

<https://grandest.cfdt.fr>

Directeur de la publication :

**Dominique TOUSSAINT**

Rédactrice en chef :

**Sylvie DELANNE**

Conception :

**CFDT Grand Est**

### SOMMAIRE

ÉDITO .....	2
CONFÉRENCE SOCIALE.....	3
COVID-19.....	4
PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ	
ARC.....	5
RÉPONSES À EMPORTER.....	6
VERDUN EXPO 2020	
UTI MARNE.....	7
ÉCHELONS LOCAUX SERVICES MÉDICAUX..	8
SECTEURS SANTÉ.....	9
WEBCONFÉRENCE	
SANTÉ SOCIAUX 68.....	10
VICTOIRE CFDT À L'ANDRA.....	11
QUESTIONS À CYRIL BAUDESSON.....	12

### CRÉDIT PHOTOS

- P.1 SANDRINE MARX
- P.2 DOMINIQUE BERGER
- P.4 PIXABAY
- P.6 CFDT
- P.7 SANDRINE MARX
- P.10 CFDT GRAND EST
- P.11 SANDRINE MARX
- P.12 SANDRINE MARX

**V**ous avez sous les yeux le premier numéro du journal de l'URI CFDT Grand Est. C'est le point de départ nous l'espérons d'une grande série. Il a vocation à rendre compte chaque trimestre de l'actualité de la CFDT sur le territoire. De l'URI, des secteurs et des territoires (UD ou UTI) mais aussi d'actions menées par les syndicats. Nous voulons montrer comment la CFDT agit au quotidien pour améliorer la situation de ses adhérents, des travailleurs et des habitants du Grand Est.

Ce numéro zéro, nous avons imaginé le faire paraître dans un contexte bien différent. Seulement voilà, il y a à quelques jours, un enseignant a été assassiné de la plus terrible des façons pour avoir organisé un débat avec ses élèves sur la liberté d'expression. Toute la CFDT a fait part de sa peine à ses proches, de son soutien à la communauté éducative, et a réaffirmé son attachement à la démocratie, à l'unité nationale et à la promesse de l'égalité républicaine. Qu'il me soit permis de le faire à travers cet édit.

L'actualité du moment c'est aussi la crise liée au COVID 19. Face à l'aggravation rapide de la situation sanitaire, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures. Elles sont contraignantes mais elles doivent permettre, nous l'espérons tous de contenir la propagation du virus.

Des territoires du Grand Est ont payé le prix fort lors de la première vague. Grâce aux salariés et aux agents mobilisés, le pays a continué à fonctionner. Ils ont pris des risques, parfois même au prix de leur propre santé. Ils n'ont pas tous à ce jour reçu une juste rétribution de leurs efforts. La CFDT ne cesse de le dénoncer partout où elle intervient, nationalement, dans les branches mais aussi en région. Vous trouverez par exemple dans ces pages un point particulier sur notre action pour une reconnaissance du Covid en maladie professionnelle. Cette crise est sanitaire et économique. L'enjeu pour la CFDT est de pouvoir accompagner les équipes qui sur le terrain font face à une situation inédite, pour garantir la sécurité et préserver l'emploi, construire l'agenda et le rapport de force pour proposer des solutions alternatives aux suppressions d'emploi. L'URI participe à cet effort collectif, en structurant son

réseau de mandatés et de soutiens via l'ARC et la formation syndicale. Elle le fait aussi par sa contribution au Plan de relance Régional (voir nos propositions Business Act), en restant exigeante sur le suivi des mesures annoncées, en portant à bout de bras le dialogue social dans les départements avec les chartes d'engagement. Malgré l'amortisseur de la protection sociale et les mesures d'aides, cette crise frappe d'abord les plus précaires et renforce encore les inégalités. D'où notre action dans la conférence sociale pour un volet social aux dispositifs économiques, un suivi du Plan Jeune, des mesures d'aides aux plus précaires. C'est aussi le sens de notre action pour un Projet Régional de Santé revisité, action qui rentre dans une nouvelle phase et que nous mènerons avec l'union des retraités et avec les syndicats professionnels concernés.

Malgré le Covid et ses effets, la CFDT Grand Est poursuit son activité dans les secteurs et les territoires. Vous trouverez dans ce numéro quelques illustrations avec notamment un zoom sur l'action Réponses à Emporter et la quarantaine de points d'accueils déployés en Grand Est à cette occasion. J'aurais aussi voulu évoquer nos chantiers internes, notre enjeu de développement, la formation syndicale, la campagne TPE, la formation professionnelle, notre enjeu de démocratie interne... Mais un édit pas plus qu'un numéro de journal ne permettent de traiter tous les sujets. Aussi celui-ci s'articule avec les informations que vous continuerez à trouver sur le site CFDT Grand Est.

En conclusion, je rappellerais que si la situation est anxiogène pour beaucoup et lourde d'enjeux, la CFDT Grand Est va bien. Nous poursuivons notre réorganisation interne malgré les vicissitudes, nous déployons des services aux syndicats et aux adhérents, nous sommes un interlocuteur reconnu. Nous le devons à chacun et chacune de nos militants, à notre cohérence interne, à la clarté de notre cahier revendicatif. Dans la période et comme toujours, plus les événements sont lourds, plus nos valeurs sont la boussole de notre action quotidienne.

Bon courage à chacune et chacun d'entre vous.

Dominique TOUSSAINT

# Installation d'une conférence sociale régionale

Mardi 16 juin 2020, Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et Jean Rottner, Président du Conseil régional, ont réuni les partenaires sociaux du territoire. Objectif : installer durablement une conférence sociale régionale pour qu'ensemble Etat, Région et partenaires sociaux se mettent d'accord sur les mesures à prendre pour dépasser la crise, accompagner les travailleurs et permettre le rebond des territoires. C'est l'aboutissement d'une revendication CFDT de longue date qui fait le pari de l'intelligence collective et de la confrontation d'idées.

Les missions de la conférence :

- Être force de propositions,
- Assurer une animation régionale du dialogue social

Depuis de nombreuses années, La CFDT Grand Est plaide, à chacune de ses rencontres avec le Préfet, avec le Président du Conseil régional ou avec les autres organisations syndicales pour la mise en place d'une conférence sociale régionale.

La crise sanitaire et ses effets économiques et sociaux oblige aujourd'hui les différents acteurs du Grand Est à un changement de posture ; c'est dans la confrontation des différents points de vue que se dessineront les solutions aux problèmes vécus par les travailleurs, les entreprises, les administrations.

Le 16 juin dernier, la Préfète de Région et le Président du Conseil régional installaient la première conférence sociale régionale du Grand Est. Autour de la table (virtuelle, COVID oblige) on trouvait la Préfète et le Président, l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de FO -venue dire qu'elle ne participerait pas aux travaux, les organisations patronales de branches et interprofessionnelles, la DIRECCTE, le Rectorat, l'Agence régionale de santé, les services du Conseil régional. A l'ouverture de la conférence, l'ensemble des organisations syndicales (toujours sans FO) a lu un [texte commun](#) rappelant l'urgence de la situation et les mesures qui nous semblent nécessaires.

Une prochaine plénière est prévue pour le 16 novembre 2020. D'ici là trois groupes de travail auront planché sur des sujets tels que les innovations territoriales, le transfrontalier, les jeunes, la formation professionnelle, le dialogue social en entreprise, les nouvelles formes du travail.

Il ne s'agit pas pour nous de faire de la conférence une nouvelle couche du mille-feuilles institutionnel, ni un lieu de réflexion déconnecté du réel. La conférence doit chercher à ce qu'il y ait plus de liens et de cohérence entre les lieux existants, pour un travail sur les questions d'emploi/de santé sécurité au travail, de qualité de vie au travail, de formation, d'aménagement du territoire, de solidarité. Il faut aussi très rapidement déboucher sur des propositions concrètes complémentaires aux différents plans de relance (Grand Est Business Act, France Relance) pour les femmes et les hommes impactés par la crise.



Comme le disait récemment Laurent BERGER, il est trop tôt pour crier victoire. Concernant le dialogue social il y a en France beaucoup de croyants mais peu de pratiquants, et on le sait bien la question du dialogue social reste problématique dans bon nombre d'entreprises et d'administrations. Pourtant, on peut d'ores et déjà noter les changements à l'œuvre sur le territoire. Les OS du territoire (sauf FO) qui s'entendent sur un certain nombre de revendications, ce n'est pas si fréquent. Les mêmes OS qui travaillent avec l'ensemble des organisations patronales, l'Etat et la Région pour trouver des solutions aux problèmes du moment c'est encore plus rare. Dans le même temps et ce n'est pas un hasard, nous sommes associés à l'élaboration puis au suivi du Business Act (plan de relance de la région). La conférence sociale devrait proposer d'y adosser un volet social. D'autres lieux du quadripartisme voient leurs missions renforcées. C'est le cas du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), à qui est confié le suivi et l'évaluation du Plan jeunes. La question se pose aussi pour le suivi et l'évaluation du plan de relance de l'Etat en région. Dans le même temps, l'Agence Régionale de Santé, à notre demande, associe les organisations syndicales à l'évaluation du Projet Régional de Santé. Dans le 88, les partenaires sociaux, la Direccte, les préventeurs, travaillent ensemble pour un suivi des entreprises en difficulté. Sur chacun de ces dossiers, la CFDT est à chaque fois à la manœuvre pour améliorer ce que vivent les habitants du Grand Est.

[Conférence sociale, Business Act, Plan Jeune... retrouvez nos contributions et des documents complémentaires sur le site CFDT Grand Est.](#)

Dominique TOUSSAINT



# Covid-19

## de la prévention à la réparation, la CFDT sur tous les fronts.

Le 23 mars 2020, Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé annonçait une reconnaissance systématique et automatique du coronavirus comme maladie professionnelle. Malheureusement, le décret publié le 14 septembre 2020 relatif à la reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies liées à une infection au SARS-CoV2 revenait clairement sur cet engagement.

**Un projet de décret indigne de la République.** Ce texte ne tient pas compte des travailleurs qui étaient en « première ligne » et qui ont malgré tout poursuivi leur travail alors que les protections faisaient cruellement défaut. A part les soignants au sens large, tous les autres corps de métiers sont exclus. Seules les maladies respiratoires aiguës ayant entraîné une oxygénothérapie seront prises en charge. Tous les salariés touchés par d'autres affections devront prouver le lien direct et essentiel entre leur travail et les maladies et justifier d'au moins 25% d'incapacité permanente partielle pour cette seule maladie.

**La reconnaissance en maladie professionnelle sera toujours possible mais les démarches s'annoncent compliquées.**

Ceci va engendrer beaucoup de frustrations des travailleurs, en particulier ceux ayant contracté le virus, et au moins autant de contestations de décisions de refus de prise en charge, submergeant les tribunaux qui sont déjà débordés... Dès le mois d'avril, nous invitons les travailleurs à noter toutes les situations, le jour, l'heure, le poste de travail, la fonction, les circonstances dans lesquelles ils ont été exposés au virus. Nous expliquons également les démarches de déclarations possibles notamment en accident de travail. Chaque situation est particulière et doit être analysée ; la reconnaissance en accident de travail doit être étudiée avant d'entamer une déclaration en maladie professionnelle dont les barrières sont nombreuses.

### EN PRATIQUE CFDT

**Prévention COVID, quelques questions à se poser en tant qu'élue.e CFDT.**

**Avec le décret paru le 14 septembre 2020, la procédure de réparation pour les travailleurs ayant contracté le coronavirus dans le cadre de leurs activités professionnelles s'avère très compliquée. Tout l'enjeu pour les équipes CFDT est donc maintenant de travailler au sein de l'entreprise pour prévenir au maximum ce risque.**

Réinterroger les relations sociales et les modalités de travail.

Télétravail, visioconférence, réadaptation des postes de travail... Quelle a été la concertation préalable avec les travailleurs et leurs représentants ? Quel est le suivi par le CSE ou le CSSCT ? Réinterroger les pratiques et le dialogue social sur la santé et la sécurité au travail

Evaluer un risque non visible et non mesurable est un exercice difficile. Pour cela, les acteurs internes et externes ont-ils été sollicités ? Consultés sur les modalités de reprise ou de poursuite d'activité pendant et après le confinement ? Les travailleurs ont-ils la possibilité de faire remonter les situations problématiques afin qu'elles soient traitées et répertoriées ?

Le risque biologique, comme les autres risques doit faire l'objet d'une identification et d'une évaluation, puis être consigné dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

- Le DUER a-t-il été mis à jour ?
- Un débat en CSE ou CSSCT a-t-il eu lieu ?
- Un plan d'action COVID-19 est-il mené ?
- Comment les travailleurs ont-ils été informés ?
- Un rappel périodique est-il effectué ?
- Un référent a-t-il été nommé, une gestion des flux déterminée ainsi qu'un protocole de gestion des personnes ayant les symptômes ?
- Pour les personnes atteintes en lien avec le travail, un suivi régulier est-il en place ?
- Les postes ont-ils été identifiés ?
- Les dates et le nombre de déclarations en accident du travail ou en maladie professionnelle font l'objet d'une attention particulière des élu.es.

Enfin, une vigilance particulière doit être portée au fait que les mesures liées au COVID-19 n'aient pas pour conséquence d'augmenter d'autres risques professionnels. Par exemple, tenir la rampe reste la règle, en revanche on se lave les mains avant et après son déplacement.

Jean-Luc RUE

COVID 19

Restons  
MOBILISÉS

# Préjudice d'anxiété

## NOUVELLE BATAILLE JUDICIAIRE POUR LES MINEURS CFDT DE LORRAINE

Le 9 septembre 2020 à 5h du matin, un groupe d'une cinquantaine d'anciens mineurs, de militants et de militantes, partait de Merlebach en direction la **Cour d'appel de Douai**.

Lors de cette importante audience, leurs avocats, Jean-Paul Teissonnière et Cédric de Romanet ont une nouvelle fois plaidé pour l'indemnisation de leur préjudice d'anxiété.

**La fin du combat judiciaire engagé depuis 2013 ?**

Les mineurs CFDT de Lorraine avaient entamé une procédure pour bénéficier de la réparation du préjudice d'anxiété. Ils ont constitué les dossiers de 777 anciens salariés des Houillères du Bassin de Lorraine pour faire reconnaître leur exposition aux substances cancérigènes.

La première étape d'un long marathon judiciaire...

En juin 2016, le **Conseil des prud'hommes de Forbach** reconnaît la faute de Charbonnages de France et condamne l'ancien employeur à verser 1000 € à chaque mineur. Les mineurs font appel de ce jugement et, en juillet 2017, la **Cour d'appel de Metz** les déboute de leur demande d'indemnisation pour préjudice d'anxiété.

Qu'à cela ne tienne, les mineurs CFDT sont tenaces et décident de porter le combat devant une autre juridiction. En septembre 2019, ils obtiennent une belle victoire devant la **Cour de cassation de Metz** : l'annulation de la décision de 2017 et l'élargissement du préjudice d'anxiété à l'exposition à toute substance nocive ou toxique.

A l'audience de la chambre sociale de la cour d'appel de Douai, Me Cédric de Romanet, l'avo-

cat des mineurs dénonce : « chaque poste de travail recelait malheureusement une exposition à un cocktail de produits cancérigènes et toxiques important, due à la volonté des HBL d'atteindre des records de rendements. Or, le meilleur moyen d'augmenter les rendements est de ne pas se soucier de la sécurité »,

L'avocat demande une somme de 15.000 euros pour chaque salarié, soulignant que le risque est impossible à quantifier de manière précise.

Les mineurs CFDT ont démontré que les 745 mineurs qui étaient devant la cour de cassation ont développé depuis 2013, 133 fois plus de maladies mortelles que les hommes de la même tranche d'âge résidant en France.

Parmi ces maladies, les maladies provoquées par l'amiante : la silicose, des cancers du rein, de la peau, de la vessie, des leucémies et des lymphomes. **La décision de la Cour d'appel de Douai** sera rendue le 29 janvier 2021.

Les mineurs CFDT sont confiants, et de toute façon iront au bout de ce combat pour que les travailleuses et les travailleurs ne perdent pas leur vie en voulant la gagner.

Sandrine MARX

## ACCOMPAGNEMENT MILITANT

# ARC, 3 lettres...

## 1 droit à l'accompagnement pour tous les militant.es et les élu.es CFDT

La période inédite que nous traversons avec la crise du Covid-19 nécessite et nécessitera dans les semaines à venir de soutenir les militant.es.

Certain.es seront confronté.es à des situations qu'ils n'ont jamais connues. Aborder une négociation, développer son nombre d'adhérents, améliorer le fonctionnement de la section, enquêter auprès des salarié.es, faire face à un plan social... Pour vous militant.es de section, nombreux sont les sujets sur lesquels un accompagnement ou un soutien peut être nécessaire.

**Le dispositif ARC (Accompagnement-Ressources-Conseil) est donc naturellement mobilisé pour vous accompagner dans ce contexte.**

Concrètement, que peut m'apporter l'ARC ?

• **Un soutien humain**, ce sont des accompagnants : des militant.es qui sont formés à cette mission. **C'est le A de l'ARC.**

Il y en a déjà 25 en Grand Est. Il y en aura d'autres demain. Ils peuvent passer un peu de temps (quelques semaines) avec une section pour l'aider à prendre en charge une situation à laquelle elle est confrontée.

Militant.e-s CFDT,  
besoin d'informations sur votre mandat ?

**ARC** mon réseau militant

Cfdt: Rendez-vous sur [arc.cfdt.fr](http://arc.cfdt.fr)  
l'espace ressources des élus CFDT

• **Un soutien numérique**, ce sont les ressources mises en ligne dans l'espace ARC, mon réseau militant ([arc.cfdt.fr](http://arc.cfdt.fr)), accessible depuis son espace adhérent : des fiches pratiques, des exemples d'accord, des outils mis en commun par les fédérations, les Uri, par des équipes ; des conversations entre militant.es qui s'entraident spontanément. **C'est le R de l'ARC.**

• **Le soutien-conseil, c'est le C de l'ARC**, c'est la possibilité de se faire assister sur une question urgente et ponctuelle par un.e avocat.e, un.e expert.e économique, ou encore, un.e militant.e ressource CFDT qui a compétences et expérience dans un domaine pointu.

Vous rencontrez un problème, vous avez une question ?

Sandrine MARX

Pour vous, militant.es de section, de syndicats, la boîte mail : [arc@grandest.cfdt.fr](mailto:arc@grandest.cfdt.fr), est LA porte d'entrée dans le réseau ARC de la CFDT Grand Est.



# Réponses à emporter

## Le Grand Est mobilisé !

La CFDT Grand Est a mobilisé ses troupes sur 3 jours lors d'une action nationale appelée « Réponses à emporter » les 21, 22 et 23 septembre derniers. Cette opération visait à mettre en avant le travail de proximité que la CFDT prône tout au long de l'année auprès des salariés, des jeunes, des demandeurs d'emplois, des retraités et des indépendants. Sur le territoire national, environ 500 points de contacts ont ouvert leurs portes lors de ces journées pour répondre aux interrogations multiples du public. Dans notre région, on recensait plus d'une trentaine de lieux d'accueil : certaines unions départementales ont fait le choix d'inciter les travailleurs à venir dans leurs locaux (permanences d'Union départementale, d'Union Locale, de syndicat...), de manière qu'ils les identifient et puissent y revenir si besoin. D'autres ont misé sur des permanences itinérantes ou en visioconférence pour rencontrer des salariés et des publics plus éloignés du syndicalisme.

**“L'objectif était que les gens viennent et repartent avec des réponses“ expliquait Dominique TOUSSAINT**

Pour ce faire les équipes avaient à leur disposition un large éventail de fiches pratiques ainsi que la mise en action du « réseau » CFDT, avec des spécialistes sur telles ou telles thématiques disponibles pour apporter le « plus » dans la réponse recherchée.

De nombreux syndicats sont venus prêter main forte aux UD/UTI (Union Départementale/ Union Territoriale Interprofessionnelle) pour que cette opération soit une réussite. Chacun à son niveau a pu contribuer à rassurer, informer, aiguiller les personnes qui sont venues à la rencontre de la CFDT.

Bien que le succès de l'opération soit inégal sur la région, l'idée a séduit les territoires et les syndicats qui souhaitent organiser d'autres actions du même type de façon plus régulière. La CFDT entend ainsi promouvoir un syndicalisme au service des travailleurs, un syndicalisme d'action et non de posture. Un syndicalisme de proximité, solidaire, accessible et engagé !

Sylvie DELANNE



VERDUN EXPO 2020

## La CFDT a relevé le défi !

A 10 jours de l'ouverture de la foire nationale de Verdun, la CFDT Meuse n'était pas encore certaine de tenir son stand, tant les conditions sanitaires étaient fluctuantes.

Dès le feu vert donné par la Préfète et les organisateurs, il n'aura pas fallu plus de trois jours pour remplir le planning des présences militantes sur le stand. Pendant cinq jours, du 17 au 21 septembre, les militants, de différents champs professionnels (commerces et services, agroali-

mentaire, santé, VNF...), ont assuré une présence continue et l'animation sur le thème « Les TPE et le droit du travail ». Malgré une fréquentation divisée par deux, l'accueil du public a permis de nombreux échanges allant parfois jusqu'à l'adhésion.

Le quizz « CFDT » a fait le bonheur des curieux qui avaient envie de s'intéresser à notre organisation syndicale, comme de ceux qui venaient simplement pour le tirage au sort journalier et

tenter de gagner un « parapluie CFDT » ou une « enceinte Bluetooth CFDT ».

La baisse de fréquentation, due à la crise de la covid-19, aura finalement permis que cette édition particulière se passe dans des conditions acceptables et permettant le respect des gestes barrières. Pour la CFDT Meuse, ça aura été aussi l'occasion de lancer, avec quelque jours d'avance, la semaine d'action confédérale « réponse à emporter » programmée du 23 au 25 septembre partout en France.

Carine JACQUIN

## L'UD Marne devient l'UTI Marne



**L'UD Marne est la cinquième UD à se mettre en conformité avec les statuts de l'URI Grand Est et la résolution du congrès de Reims en 2017.**

Ainsi, le 13 octobre 2020, l'Union Départementale CFDT de la Marne a laissé la place à l'Union Territoriale Interprofessionnelle (UTI) de la Marne. Un changement de statut qui va laisser une plus grande souplesse aux militants pour remplir leurs missions sur le territoire.

16 syndicats se sont retrouvés pour le dernier congrès de l'Union Départementale CFDT de la Marne le 13 octobre 2020 en salle Jean Jaures à la Maison des Syndicats de Reims.

La journée s'est déroulée en deux temps :

**Congrès** le matin avec rapport d'activité, interventions de quelques syndicats et débat avec Dominique Toussaint, secrétaire général de l'URI Grand Est. La matinée a vécu le changement d'organisation et de fonctionnement de la structure départementale CFDT avec un changement de forme de son entité, certes, mais pas de sa légitimité.

**Conseil UTI (CUTI)** l'après-midi avec l'élection du bureau et la désignation du responsable de territoire ainsi que la présentation de ARC par Sandrine Marx. Le CUTI, composé de 17 militants issus de 13 syndicats. Ce conseil s'est réuni l'après-midi pour élire les membres bureau.

Ce dernier est composé de :

- Cyrille MARQUES,
- David DUPONT,
- Sébastien GUILLAUME.

Le conseil a par ailleurs désigné Cyrille Marques au poste de secrétaire général.

Très rapidement les UL vont se transformer en EPI (Espace de Proximité Interprofessionnel) pour clore ce processus de réorganisation des lieux d'accueil interprofessionnels sur le territoire de la Marne.



Bienvenue à la nouvelle UTI Marne qui restera à l'initiative d'actions au plus près des adhérents, des équipes et des salariés du département.

Sylvie DELANNE

# Maintien des échelons locaux des services médicaux

## la CFDT monte au créneau

Les responsables des Unions Territoriales Interprofessionnelles 51, 54, 55 et 88 ont été alertés par des représentants du syndicat protection sociale de Champagne Ardenne (SIPSCA) concernant la décision de la directrice régionale des services médicaux, de fermer les échelons locaux des services médicaux (ELSM) sur les communes de Châlons, Longwy, Verdun, Saint-Dié des Vosges.



L'ensemble des acteurs CFDT (URI, Unions Territoriales Interprofessionnelles concernées, Unions Territoriales de Retraités, syndicat SIPSCA, instances représentatives du personnel) s'est mobilisé pour refuser cette décision en interpellant les élus politiques, les conseils départementaux, les présidents des communautés d'agglomérations.

### ZOOM SUR...

#### Les échelons locaux des services médicaux

La région Grand Est est couverte par 4 échelons locaux : Verdun (Meuse), Châlons-en-Champagne (Marne), Longwy (Meurthe-et-Moselle) et Saint-Dié des Vosges (Vosges).

Le service médical est l'acteur médical, indépendant du réseau des Caisses Primaires, ce qui garantit à tous l'impartialité et l'équité des avis rendus. Directement rattaché à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), les Directions Régionales du Service Médical (DRSM) sont réparties sur tout le territoire et recouvrent plusieurs départements, voire plusieurs régions. Elles sont composées d'un échelon régional (ERSM) et d'échelons locaux (ELSM).

Le service médical est constitué de praticiens conseils (médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens) et de personnels administratifs.

Opérateur de la régulation, le service médical de l'Assurance Maladie exerce une **mission de service public** et concourt sur l'ensemble du territoire, avec les professionnels de santé, à un **meilleur fonctionnement du système de santé**. Il contribue à assurer, avec l'ensemble de l'Assurance Maladie, **l'accès de tous à des soins** de qualité au meilleur coût.

Cette décision de fermeture prise par la direction régionale est contradictoire avec la position de la déléguée syndicale et des élus au CSE. Les représentants du personnel ont ainsi rappelé, dans leur déclaration préalable au CSE central de septembre 2020 que ces décisions n'étaient pas en cohérence avec les annonces du gouvernement et notamment la déclaration de politique générale de Monsieur Jean Castex, Premier Ministre, en date du 15 juillet 2020, qui dans sa feuille de route insiste sur le rôle des territoires, et développe les lignes de force des deux dernières années du quinquennat dont notamment l'efficacité de l'action publique et la protection sociale.

Le syndicat professionnel s'inquiète du devenir des salariés de ces structures et de la mobilité qui leur sera imposée.

D'autre part, la CFDT interprofessionnelle s'inquiète de l'impact de cette décision, qui va nécessairement avoir une répercussion sur les assurés qui ne pourront plus bénéficier d'une visite auprès d'un médecin conseil au plus près de leur domicile.

La CFDT a demandé à rencontrer la direction régionale des services médicaux pour échanger sur le dossier et éviter des discours différents.

La direction des services médicaux a refusé de nous rencontrer sous prétexte qu'il y a un travail engagé avec les représentants du personnel.

Patricia HACQUARD

**La CFDT reste mobilisée pour la défense des services publics de proximité et nous suivrons le dossier de très près.**

## HANDICAP

**Un outil plus rapide pour communiquer avec l'URI et l'AGEFIPH.**

Chaque année, l'URI Grand Est passe une convention avec l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées).

Objectif : **sensibiliser et outiller les équipes et les élu.es d'entreprise face aux difficultés bien réelles que rencontrent les personnes handicapées pour se former, trouver un emploi ou s'y maintenir.**

Cette convention comprend différents volets : Rencontre avec les équipes syndicales et diffusion de l'information, formation des militant.es, aide à distance aux adhérent.es, aide aux syndicats et aux militant.es-accompagnant.es avec les permanences AT-MP.

Chaque dispositif répond à des besoins bien spécifiques : besoin d'informations et d'outils pour les équipes qui souhaitent se développer, aides juridiques et soutien pour les personnes confrontées à la maladie ou à l'inaptitude, exemples d'accords et méthodologie pour des équipes prêtes à signer un accord d'entreprise ou d'établissement, etc.

La collaboration entre nos structures CFDT et l'AGEFIPH ne doit pas se situer uniquement au niveau régional, elle doit se décliner au plus près de nos militant.es. C'est pourquoi cette année une fiche contact simple d'utilisation est à la disposition des élu.es d'entreprise. Elle permet de contacter à la fois un.e responsable ou un.e chargé.e de mission handicap de la CFDT, qui portera dans ses conseils les axes revendicatifs et les valeurs de notre organisation, et un contact avec un.e conseiller.ère AGEFIPH, offrant un appui au diagnostic et capable de mobiliser les aides financières ou autres adaptées à la situation.

[Cette fiche est téléchargeable sur le site CFDT Grand Est](#)

## CANCER DU SEIN

### A QUAND LA RECONNAISSANCE DE MALADIE PROFESSIONNELLE ?

Environ 600 000 Françaises vivent avec un cancer du sein. Combien d'entre-elles ignorent que ce cancer peut être d'origine professionnelle ? Les causes peuvent être multiples et parfois sans lien avec la profession (tabac, alcool, prédispositions génétiques, hygiène de vie...), mais les femmes doivent être informées, les conditions de travail améliorées et en cas de maladie, l'origine professionnelle doit être reconnue.

- Le 12 octobre dernier, Jean-Luc Rué de l'URI GE a présenté les résultats d'une enquête menée auprès du personnel hospitalier de la Moselle, du Bas-Rhin et auprès d'hôtesse de l'air d'Air France. Ces deux secteurs cumulent plusieurs facteurs de risque : le travail de nuit qui perturbe l'horloge biologique, les rayonnements ionisants provenant du cosmos ou des services de radio-logie et l'utilisation de produits chimiques au-trefois utilisés pour stériliser le matériel d'hôpital.

- 682 questionnaires anonymisés ont été récoltés et parmi les femmes qui ont répondu, 38% ont travaillé de nuit, 35% disent avoir été exposées à des rayonnements ionisants et 15% ont été en contact avec des produits probablement cancérigènes.

L'enquête continue qui peut révéler des données bien différentes d'un établissement à l'autre. Certaines femmes qui ont révélé leur identité, accompagnées par la CFDT, sont déterminées à faire reconnaître l'origine professionnelle de leur cancer. Prochainement, les équipes syndicales vont s'approprier les résultats afin d'améliorer la sécurité et les mesures de prévention dans leur établissement.

- Pour toutes les autres équipes il n'est pas trop tard. Actuellement certaines commencent un travail de sensibilisation et pour toutes celles qui sont intéressées, rapprochez-vous de votre syndicat et du secteur santé au travail de l'URI.

## TELECONSULTATION

### UNE ENQUÊTE DU CROCT Grand Est

Dans le contexte épidémique actuel, la consultation à distance est devenue une pratique de plus en plus courante, y compris par les services de santé au travail. Suite à quelques retours d'expériences parvenant d'adhérents, démontrant certains flous dans les pratiques, la CFDT Grand Est a proposé au CROCT (comité régional d'orientation des conditions de travail) de réaliser une large enquête auprès des salariés et des employeurs.

Les salariés du Grand Est ayant vécu une téléconsultation au moins une fois ont massivement répondu au questionnaire (1105 réponses au 2 octobre). Ils plébiscitent pour la plupart cette forme de consultation (gain de temps et réduction des déplacements), mais considèrent qu'il y a une vigilance à avoir à long terme sur la qualité des téléconsultations. Celles-ci se sont principalement réalisées au domicile du salarié (69%), avec du matériel personnel (69%).

La confidentialité n'est pas vécue comme un frein dans la majorité des cas, mais dans les situations où elle est mise en cause, elle est source d'insatisfaction. Il en est de même lorsque la consultation n'a pas permis d'aborder tous les sujets souhaités, ou lorsque l'accord préalable pour cette forme de consultation n'a pas été demandé. Par contre, les problèmes matériels ou de connexion n'ont pas d'impact sur la satisfaction des salariés.

Les réponses aux questionnaires adressés aux employeurs sont cohérentes avec celles des salariés, en particulier sur les conditions matérielles.

Le groupe de travail du CROCT prolongera cette enquête en questionnant le personnel des services de santé au travail, et fournira aux partenaires présents au CROCT des données plus précises, dans la perspective par exemple de faire évoluer les agréments des services.

Rémi BARDEAU

Contact : [remi.bardeau@grandest.cfdt.fr](mailto:remi.bardeau@grandest.cfdt.fr)

## WEBCONFÉRENCE



## LE DIALOGUE SOCIAL SE REINVENTE EN PERIODE DE CRISE

Dans le cadre de la semaine de la Qualité de Vie au Travail organisée chaque année, la CFDT Grand Est, en partenariat avec l'ARACT (Agence régionale d'amélioration des conditions de travail) a organisé une conférence à distance, accessible à tous sur notre site régional CFDT. A partir de témoignages de militant.es du public et du privé, cette Webconférence propose une analyse des évolutions des pratiques du dialogue social pendant la crise liée à la COVID-19. La parole est donnée aux élu.es CFDT qui s'expriment autour de 6 thématiques :

- 1- Les réorganisations en urgence,
- 2- L'état des collectifs de travail et la place des IRP,
- 3- Les relations avec les directions,
- 4- Les « nouveaux » outils de communication,
- 5 et 6- Les négociations à venir et évolutions.

[Pour voir ou revoir la webconférence](#)

## PRATIQUES SYNDICALES

### Syndicat Santé Sociaux 68 PRIORITÉ DÉVELOPPEMENT

Le conseil du syndicat Santé Sociaux 68 s'est tenu le 8 octobre 2020 à Mulhouse, en présence de Clotilde CORNIERE, secrétaire nationale de la Fédération santé sociaux et négociatrice lors du SEGUR de la Santé et de Dominique TOUSSAINT, secrétaire général de l'URI Grand Est.

Situé à mi-chemin entre deux congrès, ce moment a notamment permis de faire le point sur le développement du syndicat et de présenter les différents axes de travail.

#### Développer et fidéliser

Le développement est une priorité pour le syndicat, qui a choisi de miser sur la formation et la fidélisation. Pour ce faire, le syndicat a développé une stratégie en 5 axes :

- Favoriser la proposition de formations à tous les élu.es
- Mettre en place un parcours de formation pour chaque mandat
- Construire des micro-modules adaptés aux besoins des équipes
- Proposer systématiquement la formation "accueil nouvel adhérent" et leur fournir un accueil personnalisé
- Former des militant.es à l'accompagnement de sections
- Inciter tous les militant.es à participer à la formation "proposer l'adhésion et fidéliser les adhérent.es".
- Garder le contact avec les sympathisant.es pour les faire adhérer

#### Gagner en représentativité dans le privé et le public

Dans le secteur privé, le syndicat a honoré 94 % des invitations à négocier des protocoles préélectorales (soit 91 au total) grâce à une équipe dédiée.

**Résultat :** la CFDT remporte 42,65 % des voix, bien loin devant la CFTC avec 23,63 %.

#### Et le secteur public n'est pas en reste !

Depuis début 2019, 81 listes ont été déposées aux élections professionnelles. Il y a eu 6 créations de sections avec 57 adhésions à la clé.

**Résultat :** la CFDT santé sociaux est majoritaire dans la plupart des établissements et entreprises de son champ dans le département. Avec 31,70% des voix (public/privé) la CFDT est 1ère organisation syndicale représentative, loin devant FO avec seulement 19,54 % des voix.



#### En pratique

Pour accroître sa représentativité, le syndicat utilise un logiciel lui permettant de cartographier de son implantation. Il référence ainsi le nombre de salariés par entreprises et par établissements, le nombre d'adhérent.es et les résultats aux élections professionnelles.

Une fois la carte établie, le syndicat peut cibler son action sur les entreprises et établissements où il est le moins présent. L'objectif est alors de créer de nouvelles sections et d'inciter ses adhérent.es à voter et faire voter CFDT.

#### Faire connaître la CFDT auprès des jeunes salarié.es

Dernier axe de développement : les salariés de moins de 40 ans, qui ne représentent que 20% des adhérent.es. Le syndicat, déjà acteur sur les réseaux sociaux, accompagnera les sections à s'investir dans le développement d'une communication plus réactive et numérique.

Le syndicat a ainsi largement relayé l'opération #Etnous sur les réseaux sociaux pour revendiquer l'ouverture d'un travail spécifique sur le secteur social et médico-social, du privé comme du public, comme promis dans l'accord du Ségur de la santé.

Sandrine MARX



## Victoire sans précédent de la CFDT aux élections professionnelles à l'Andra

L'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) est un établissement présent sur 4 sites sur le territoire national dont le siège est à Paris.

Pour le Grand Est, 3 départements sont concernés : l'Aube ; la Haute-Marne et la Meuse. Ces deux dernières années, le nouveau CSE a été animé par des élus CFE-CGC mais l'instance n'a pas fonctionné ce qui a particulièrement affecté les salariés du site de BURE (Meuse-Haute-Marne) qui n'étaient pas assez représentés.

La CFDT est allée à la rencontre des salariés du site afin de constituer des listes en vue des nouvelles élections ainsi que pour avoir des représentants au Conseil d'Administration. Ce fut une grande réussite car la CFDT a remporté la moitié des suffrages et peut compter à présent 4 élus sur 8. Les élections CSE se sont tenues en septembre et, forte de candidats dynamiques et d'une campagne toujours positive, la CFDT a obtenu plus de 50 % des suffrages et positionné 8 élus titulaires sur 14.

Avec 3 titulaires et 2 suppléants au Centre Meuse Haute-Marne ainsi que 2 titulaires et 2 suppléants pour les centres de stockage de l'Aube, la satisfaction est grande.

Ces excellents résultats sont le fruit d'une présence syndicale forte des militants CFDT sur le terrain et d'une campagne basée sur des perspectives d'améliorations réalistes et concrètes en matière de conditions de travail. Une permanence d'informations syndicales devant l'entrée du site de Bure a été organisée le 16 octobre en présence des responsables départementales de la Meuse et de la Haute-Marne accompagnées de militants et du Délégué Syndical afin de rencontrer les salariés et les nouveaux élus du site. Ces derniers se trouvent confortés localement dans leur mandat car ils peuvent compter sur le soutien de l'interprofessionnel dans leurs actions.

Sylvie DELANNE



# L'appel du 18 mars !

**Au jour 2 du confinement, alors que la France entière manque d'équipements de protection, Cyril BAUDES-SON, Secrétaire zonal Grand Est d'Alternative Police lance un appel aux dons pour ses collègues policiers ainsi que pour les personnels soignants. Cet appel, diffusé par la CFDT Grand Est, est le début d'un formidable élan de solidarité à travers toute la région.**

Cyril répond à nos questions.

**Concrètement, comment se sont organisées les choses entre la collecte des équipements de protection et la distribution au plus près des personnels ?**

Une fois l'appel lancé, les dons ont commencé à affluer. S'est alors posé la question de l'acheminement de ces dons vers leurs bénéficiaires. Les déplacements étant limités à 100 km, nous nous sommes organisés, entre délégués Alternative Police, pour mailler le territoire. Ainsi, nous nous donnions rendez-vous sur des aires d'autoroute où nous transbordions la marchandise d'une voiture à une autre. Un véritable relai 4x 100 km pour tenter de prendre le virus de vitesse.

**Le réseau CFDT a-t-il été un plus pour cette opération ?**

Oui, Dominique TOUSSAINT, secrétaire général de la CFDT Grand Est et Didier JUNKER ont très rapidement relayé notre appel à l'ensemble des syndicats. Nous avons alors pu entrer en relation avec les syndicats santé-sociaux départementaux, ce qui nous a permis de cibler les établissements qui avaient le plus besoin de matériel de protection. Un tiers des dons étaient distribués dans les commissariats, les deux autres tiers étant destinés aux personnels des établissements de soins et EHPAD.

**As-tu rencontré des freins ?**

Oui, des freins de la part de notre administration qui convoitait notre stock et voulait le réquisitionner. Nous avons également rencontré des critiques des autres organisations syndicales dans un premier temps. Quand elles ont vu la portée médiatique de notre action, elles ont fini par nous rejoindre en lançant elles aussi un appel aux dons et en nous apportant leur aide logistique.

**Cette action, t'a-t-elle permis de faire connaître la CFDT à des collègues ? Est-ce que leur regard sur la CFDT et sur notre forme de syndicalisme a changé grâce à cette action ?**

A la fin du confinement, au moment de la reprise de notre activité fin mai, nous avons constaté une vague d'adhésion (en ligne, par courrier...) entraînant une progression de 35% de nos adhérents sur la zone Grand Est ! Nous avons également reçu de nombreux messages de sympathie et de soutien. Oui, de nombreuses personnes ont découvert l'existence de la CFDT et d'Alternative Police CFDT, ainsi que nos valeurs de partage, de générosité et de solidarité à cette occasion.

**Y a-t-il des personnes ou des entreprises que tu souhaites remercier en particulier ?**

Notre appel a déclenché un formidable élan de générosité de la part d'entreprises qui n'ont pas hésité à se démunir de leurs équipements de protection individuelle alors qu'elles étaient à l'arrêt à cause du confinement. Par exemple, les restaurants Courte-paille ont immédiatement répondu à notre appel en faisant don de masques, charlottes, savons virucide, distributeurs de gel hydroalcoolique...

Nous avons également eu le soutien du Rotary Club et du Lions Club de Nancy qui nous ont permis de distribuer, entre autres, une centaine de kit amiante. Ces kits de protection complets et parfaitement étanches permettaient aux pilotes des hélicoptères d'enchaîner plus rapidement les transferts de malades. Ils ont également servi à protéger les personnels des services funéraires qui étaient malheureusement en première ligne.

**Nous remercions également les généreux donateurs, qui ont fait le choix de rester dans l'anonymat.**

Je terminerai en remerciant tous ceux qui ont apporté des collations dans les services des hôpitaux et les commissariats comme par exemple la Croix rouge de Nancy mais aussi de nombreux restaurateurs, boulangers...

Et j'adresserais un dernier remerciement à tous les fonctionnaires qui, une fois de plus ont fait la preuve de leur utilité en temps de crise.

Les Français peuvent être fiers des femmes et des hommes qui composent les services publics.

Sandrine MARX

**Quelques chiffres**

- > 55000 masques FFP2 et chirurgicaux
- > 5000 paires de gants
- > 800 visières (souvent faites maison)
- > 150 l de gel hydroalcoolique
- > 800 l de solution hydroalcoolique
- > 100 kits amiante, protection complète et étanche comprenant combinaison, lunettes, gants
- > 10 000 km parcourus par les délégués A. P. de la zone Est.

[Retrouvez l'intégralité de cette interview](#)

Protection, services, accompagnement social

# Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements

-  **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
-  **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
-  **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
-  **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
-  **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

[malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

**On aime vous voir sourire**